au fil de la

Boyer

02

Mars 2024 ■ www.laboyer.com ■ Vol. 38

Crédit photo: Yvan Gravel - M. Gérald Prévost et sa sculpture de renard

ACTUALITÉS

Beaumont formellement opposé
Programme de Charpenterie-menuiserie
Une expérience extraordinaire au Bénin

ARTICLES VARIÉS

Métiers d'hier, métiers disparus!
Au fil des ans... depuis 1989
Le harfang des neiges

au fil de la Boyer

Offres d'emploi

POSTES À COMBLER

- **Gérant(e) d'épicerie** - temps plein
- **Commis à la boulangerie et au prêt-à-manger** - temps partiel
- **Caissier(ières)** - temps plein
- **Boucher** - 40 hrs semaine

À la recherche d'un emploi motivant et possibilité d'avancement avec une équipe dynamique ?

C'est ce que Épicerie Am Roy a à vous offrir.

BOUCHERIE ROY - DEPUIS 1974 -

Ouverture

Lundi au jeudi	**7 h à 21 h**
Vendredi et samedi	**7 h à 22 h 30**
Dimanche	**8 h à 22 h**

Livraison gratuite du lundi au dimanche

Mandataire SAQ

Personnes à contacter pour les curriculum vitae :
Michel et Jérôme au 418 887-3426 ou au 2721 avenue Royale

Crédit photo : Christian Proulx

Centre de formation professionnelle
Programme de charpenterie-menuiserie

Par Christian Proulx

Afin de mieux répondre aux demandes de l'industrie en regard de l'importante pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, le gouvernement du Québec annonçait à la fin d'octobre dernier, la mise sur pied de formations rapides et payées menant, entre autres, à un diplôme d'études professionnelles (DEP) en « Charpenterie-menuiserie ».

Une petite partie des étudiants

À l'initiative du Centre de formation professionnelle de l'Envolée de Montmagny, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) acceptait d'apporter un amendement à l'acte d'établissement 2023-2024 de ce centre. Ce programme est dispensé à Saint-Charles dans un local loué à Idéal Symbio Inc. (anciennement Meuble Idéal).

Rencontré sur le site de la formation, Monsieur Dany Ringuette directeur du CFP l'Envolée, précise que Saint-Charles a été choisi parmi d'autres endroits possibles en raison de sa position centrale et de sa facilité d'accès. À la suite de l'entente avec les propriétaires pour la location des espaces, des travaux d'aménagement importants ont été réalisés entre les 8 et 22 janvier. Dans un premier temps, il a fallu libérer les locaux, installer un plancher de bois sur le béton, modifier de manière importante le système électrique, élaborer un magasin, ériger une salle de cours, un local pour les repas et installer tout le matériel requis à la dispensation des cours. Alors, la session a effectivement débuté le 22 janvier comme prévu.

Quarante-quatre élèves ont été acceptés, mais comme beaucoup de demandes ont été reçues, une liste d'attente a donc été constituée dans l'optique où ce programme serait prolongé. La formation est d'une durée de 705 heures. Elle porte sur la charpenterie soit : fabrication de cloisons, de coffrages de colonnes, la finition intérieure et extérieure des murs, la lecture de plans, les règles de santé, de sécurité et évidemment l'utilisation de l'outillage spécialisé.

Les cours sont dispensés par une équipe de quatre professeurs, Charles Perreault Deschênes, Simon, Matteau, Hervé Roy et Mikes Gliddel du lundi au vendredi. Les étudiants sont rémunérés 750 $ par semaine pour la durée des cours se terminant vers la fin mai, début de juin 2024. Dans le contexte actuel, les possibilités d'embauche sont très grandes pour ces futurs diplômés.

au fil de La Boyer

2815-B, avenue Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse (Québec) G0R 2T0
Téléphone: 418 916-0633 - **Site Web** www.laboyer.com

Conseil d'administration

Président — Christian Proulx
Vice-présidente — Gabrielle Jean
Secrétaire — Nathalie Boutin
Trésorière — Lynda Carrier
Administratrice — Geneviève Collin

Planification et Coordination

Rédactrice en Chef — Gabrielle Jean

Production et collaborateurs

Gabrielle Jean, Nathalie Boutin, Claire Faucher, Nicole Fillion, Jean-Pierre Lamonde, Jacinthe Ruel, Cynthia Prévost, Julie Breton, Huguette Ruel, Rosalie Gonthier, Christian Proulx, Réjeanne Labrie, Louise Cantin, Margot Désilets, Gisèle Asselin, comité des Loisirs

Photographies

Nathalie Boutin, Yvan Gravel et Gabrielle Jean.

Publicité journallaboyer@gmail.com
Graphisme Julien Fontaine 418 563-7146
Impression Imprimerie P.-A. Morin, Saint-Anselme

Tirage : 1295 copies

Petites annonces

Gratuites, texte uniquement de 60 mots max.

Abonnements 418 887-3781

Canada 30 $ par an
États-Unis 45 $ par an

Articles & photographies

Pour toute publication dans le prochain numéro *(textes / photos)*, faites parvenir vos documents pour le : **17 mars 2024** à **17 h** ou par courriel à texteslaboyer@gmail.com.

Dépôt légal Bibliothèques Nationales du Québec et du Canada.

Toute reproduction complète ou partielle du contenu est strictement interdite à moins d'une autorisation écrite de l'auteur et de La Boyer.

Prochaine parution: 28 mars 2024

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC — Tirage Certifié AMECQ

La société sans but lucratif Au fil de La Boyer reçoit l appui de :

Culture et Communications Québec — Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

La Société **«Au fil de La Boyer»** ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des opinions ou déclarations exprimées par un collaborateur. Elle ne peut également être tenue responsable de préjudices découlant de la non-publication ou de la publication de tout article, document ou photographie.

Une expérience extraordinaire

Par Nathalie Boutin

Kevin Tardif, résident de Saint-Charles, technicien-ambulancier et chef d'équipe chez Dessercom, est de retour d'une mission de coopération internationale au Bénin qu'il a vécue du 12 au 28 janvier dernier. Le Bénin est un État d'Afrique de l'Ouest, 15 fois plus petit que le Québec avec une population de 13,5 millions d'habitants.

Cette mission a été orchestrée en collaboration par le collège Ellis[1], Dessercom, Airmedic en association avec infirmiers et infirmière sans frontières. Le mandat de la délégation consistait à dispenser de la formation sur des soins traumatiques, de réanimation et de premiers soins, et ce, à la demande des acteurs béninois ! Les différentes équipes ont collaboré avec le service ambulancier local et ont participé à des stages au Centre hospitalier de Cotonou. Elles ont échangé des connaissances et enseigné de nouvelles compétences aux étudiants béninois.

Kevin nous explique que la langue officielle est le français, puisque c'est une ancienne colonie française, ce qui facilite grandement les échanges. Toutefois, le climat est très chaud, 44 et 45 °C sans compter l'humidex ce qui ralentit le rythme de vie, comme les résidents nous disent « c'est beaucoup trop chaud pour un blanc ». Toute la vie est modulée par cette situation. La devise des habitants : « y pas de souci ».

Logé dans des bureaux transformés en dortoir pour les techniciens et un autre pour les étudiants tous pourvus de ventilateurs, chaque lit est muni de moustiquaires traités. Les moustiques sont excessivement nombreux et sont des vecteurs de la malaria et de nombreuses autres maladies.

Alors la planification de la journée du lendemain se fait le soir : la répartition des équipes et le choix des casernes. Lors des formations, les étudiants sont très intéressés et motivés. Par la suite, chaque équipe est formée d'un technicien et d'un étudiant. Kevin nous précise qu'au Bénin, il n'y a pas à proprement parler d'ambulanciers. Ce sont les sapeurs-pompiers qui assurent le transport primaire et secondaire interhospitalier. Le départ a lieu vers 8 h 30 en petit autobus, avec chauffeur, pour une tournée des destinations, soit une journée avec les sapeurs ou avec le personnel de l'hôpital. Les journées sont très chargées.

Les équipes manquent d'équipement, mais elles sont très débrouillardes. Lors d'intervention à l'occasion d'accidents, elles utilisent tout ce qui leur tombe sous la main pour extraire les patients, une ceinture de sécurité pour faire des garrots par exemple. Toutefois, elles ne font pas de réanimation, un sapeur n'est pas équivalent à un technicien ambulancier, elles font leur possible sans plus. Un peu par fatalisme, la personne est décédée, c'est tout. Les hôpitaux, quant à eux, ne fournissent pas les médicaments ni les fournitures médicales nécessaires aux traitements. Les familles des patients reçoivent des prescriptions et doivent se procurer les produits requis.

Au Québec, un technicien ambulancier peut effectuer un accouchement, là-bas, seules les sages-femmes accomplissent ce travail. Or Kevin et sa partenaire ont participé activement à un accouchement avec l'accord de la mère. La participation d'un homme est sans doute une première à l'hôpital Messi.

Les équipes travaillent cinq jours par semaine, mais sont libres les fins de semaine, leur permettant de visiter « La route des esclaves » jusqu'à la porte du non-retour. Ce qui est très intéressant, c'est que les Béninois ne sont pas amers envers les blancs parce que le trafic des esclaves était dans ce pays, effectué par des noirs.

Kevin et tous les membres de l'équipe reviennent avec des souvenirs inoubliables et une expérience enrichissante dans leur vie personnelle et professionnelle.

1 Collège Ellis : Établissement d'enseignement privé subventionné, offrant des AEC et DEC en français dans 3 campus : Longueuil, Drummondville et Trois-Rivières.

2e cycle à l'Étincelle

Beaumont formellement opposé

Par Christian Proulx

Le 8 février dernier, lors de la rencontre convoquée par le comité citoyens « Touche pas à mon école de la Marelle », le maire a profité de l'occasion pour expliquer aux parents réunis les nombreuses démarches effectuées par la Municipalité.

Le maire, M. David D. Christopher, et le président du comité, M. Martin Lyonnais, étaient heureux de constater que plus d'une centaine de parents se sont déplacés pour participer à la rencontre. M. Christopher insiste pour notifier qu'aucun débordement ne sera toléré durant la rencontre. Il informe l'assemblée sur les démarches effectuées à ce jour par le conseil.

Crédit photo Gabrielle Jean

Ainsi, la Municipalité s'est opposée par résolution au plan de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud lors de sa séance du conseil du 8 janvier dernier. Lors de la même séance, le conseil a demandé au CSSCS de surseoir à sa décision pour l'année 2024-2025 et de tenir une vraie consultation avec toutes les parties concernées (parents, municipalités, et le Centre de services) afin d'en arriver à une décision qui convient avant tout au milieu et aux parents.

De plus, lors de sa séance du 5 février, le conseil a procédé à la création du comité ***« Touche pas à mon école de la Marelle »***. Le conseil demande également au CSSCS de proposer d'autres alternatives à la suite des demandes citoyennes exprimées lors de la réunion d'information du 18 janvier à Saint-Charles concernant la répartition de certains groupes scolaires à l'école de l'Étincelle. Le conseil suggère au CSSCS les options suivantes concernant : la réorganisation des classes, la subdivision des locaux, des classes mobiles et des maisons modulaires.

Toujours lors de cette même séance, la Municipalité demande au CSSCS par résolution unanime de réaliser un projet d'agrandissement de l'école de la Marelle en tenant compte de l'accroissement et des besoins futurs de la population. Selon les élus, l'agrandissement de la Marelle de 2019 était basé sur des données de la population de 2014 qui ne correspondent pas à l'évolution de sa clientèle d'aujourd'hui et à l'avenir. Les demandes d'agrandissement refusées posent problème.

D'emblée, le maire insiste pour affirmer qu'il ne s'agit en aucun cas d'un litige entre Beaumont et Saint-Charles. Il y va du bien-être des élèves de la Marelle et de leurs parents. Selon des données recueillies par le conseil, la vétusté des immeubles, la cote de l'Étincelle est « E » nécessitant des travaux importants de plusieurs millions de dollars. Les locaux de l'Étincelle sont petits, la cour asphaltée est aussi petite, il n'y a pas de terrain de football, soccer, basket, deck-hockey ni l'espace pour le faire et le module de jeux a été conçu pour les 1er et 2e cycles, donc, inadaptés pour le 3e cycle. Le conseil ne sait pas si des travaux de régularisation sont prévus.

Dans ce contexte, et comme mentionné par Gabrielle Jean dans notre édition de février dernier, de nombreux parents ont répété les commentaires dont ils nous avaient déjà fait part.

Les principaux sont : les incidences sur leurs enfants et la vie de famille découlant de ce regroupement, les horaires différents, le matin, le midi et particulièrement à l'heure de retour à la maison tardive, réduisant le temps à consacrer aux devoirs. Les services de garde, le partage des autobus des 5e et 6e avec le secondaire, l'impossibilité d'avoir des activités parascolaires diversifiées avec un accès à des équipements adaptés, de qualité sont d'autres objections exprimées par bon nombre. Autre observation, les élèves en difficultés d'apprentissages ou qui ont des difficultés d'adaptation devront recommencer à zéro avec une nouvelle équipe-école pour un an, et reprendre à nouveau l'année suivante au secondaire. Une crainte mentionnée est également l'intimidation que ces élèves pourraient subir, tant de leurs nouveaux camarades que des élèves du secondaire avec qui ils voyageront matin et soir.

Crédit photo Gabrielle Jean

Finalement, le maire stipule que le CSSCS n'est pas le seul porte-parole de l'intérêt de l'enfant, qu'il faut tenir compte de tous les impacts, consulter le milieu est une obligation légale, il faut aussi une réelle écoute, alors le message des familles de Beaumont et du conseil municipal est : Le rejet du déménagement des 5e et 6e années à Saint-Charles.

Nouvelle répartition des élèves

Le CSSCS réagit

Par Christian Proulx

À la suite de notre article paru dans l'édition de février dernier, « Nouvelle répartition des élèves », le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud réagit. En effet, dans une communication téléphonique, Mme Rachel Bégin, directrice générale, nous informe qu'effectivement le déplacement des élèves est encore un projet et que les consultations serviront à entendre de nouvelles propositions provenant des municipalités et des parents afin que le CSSCS puisse les analyser et les évaluer avant de rendre sa décision finale ».

« Plusieurs scénarios ont également déjà été analysés, des demandes d'ajout d'espaces ont aussi été envisagées, une maximisation de l'espace existante dans les écoles est aussi en analyse. Bref, le déplacement des élèves n'est pas un scénario définitif ». Toutefois, elle précise que toute la réflexion en cours se doit de tenir compte des impératifs pédagogiques, des normes du ministère et évidemment du financement.

De plus, Mme Bégin insiste pour confirmer qu'effectivement M. Jasmin Blanchet, journaliste à Passion FM, a bien été invité à quitter par souci d'équité avec les autres médias qui n'ont pas été conviés et afin que les parents puissent s'exprimer librement en priorité. Cependant, elle réfute la version selon laquelle cet évènement ait été fait de manière cavalière.

Elle précise qu'il y aura bien une ou plusieurs rencontres de prévues en lien avec cette situation et que la presse sera alors convoquée et bienvenue. La Boyer se fait un devoir de participer à ces rencontres et d'en informer adéquatement ses lecteurs dans les règles de l'art.

INFO-COMMUNAUTAIRE

Un bulletin d'information par la Table Action Solidarité Bellechasse

35e SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA déficience intellectuelle

PLUS D'ARTICLES DU RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DE BELLECHASSE :

www.cdcbellechasse.ca

Suivez-nous @cdcbellechasse

TASB Table Action Solidarité Bellechasse

La Table Action Solidarité Bellechasse regroupe les organisations suivantes : Association de défense des droits sociaux (ADDS) de la Rive-Sud, Alpha Bellechasse, Association des Personnes handicapées de Bellechasse (APHB), Carrefour Employabilité- Travail de rue, Centre-Femmes de Bellechasse, CISSS de Chaudière-Appalaches, Corporation de développement communautaire (CDC) de Bellechasse, Entraide Solidarité Bellechasse, Frigos Pleins, La Barre du Jour, Maison de la Famille de Bellechasse, Ressourcerie Bellechasse.

Association des Personnes Handicapées de Bellechasse APHB

Pour en savoir plus sur les services de **L'Association des personnes handicapées de Bellechasse (APHB)**, rendez-vous au www.aphbellechasse.org ou n'hésitez pas à les contacter au info@aphbellechasse.org ou au (418) 982-3328.

Jean-Paul retrouve le sourire

Par : Association des personnes handicapées de Bellechasse (APHB) et CDC Bellechasse

Jacques et Gisèle, mariés depuis 35 ans, ont cinq enfants de 23 à 33 ans. Jacques travaille en usine et Gisèle gère le foyer. Leurs aînés, Annetta, Brita et Joslyn, sont indépendants et Amanda poursuit ses études universitaires. Jean-Paul, 26 ans, vit encore chez eux. Né sans complications, il a été diagnostiqué avec une déficience intellectuelle à l'âge de huit ans lorsque ses parents ont remarqué que son développement était plus lent que ses frères et sœurs.

Depuis quelques temps, Gisèle trouve que Jean-Paul semble s'ennuyer à la maison. Il sourit de moins en moins. Toutefois, lorsque Jean-Paul fait des sorties avec ses parents ou lorsqu'il y a de la visite à la maison, il semble revivre et être heureux.

Ses parents en ont déduit que Jean-Paul doit sortir davantage de la maison et rencontrer de nouvelles personnes. C'est lors d'un souper en famille qu'Annetta, qui est travailleuse sociale, leur mentionne que l'Association des personnes handicapées de Bellechasse (APHB) offre différentes activités de jour qui permettraient à Jean-Paul de socialiser tout en développant ses habiletés.

Après s'être joint à l'APHB, Jean-Paul participe à diverses activités hebdomadaires : jouer aux quilles mensuellement à Lévis, ateliers culinaires bi-hebdomadaires, programme occupationnel chaque jeudi et rencontres sociales mensuelles. Il assiste aussi aux journées de répit pour adultes chaque mois.

Jean-Paul s'épanouit en rencontrant de nouvelles personnes et en participant à des activités adaptées, mais il est surtout content de sortir de chez lui sans ses parents. Il a le sentiment d'être une personne à part entière et de vivre une vie d'adulte qui lui correspond davantage. Ses parents ont remarqué qu'il a retrouvé sa vitalité et qu'il souhaite davantage s'impliquer dans les tâches de la maison.

DuBreton
Demande d'exclusion du Plan conjoint

Par Christian Proulx

DuBreton lance une pétition et demande l'appui de tous les consommateurs soucieux du bien-être animal et des méthodes biologiques en lien avec sa demande d'exclusion du Plan conjoint de mise en marché collective des porcs du Québec.

Depuis de nombreuses années, duBreton milite dans l'espoir que la « Convention des Producteurs de porcs du Québec » soit adaptée aux particularités inhérentes à la production de porcs de spécialité, c'est-à-dire biologiques et certifiées bien-être animal.

Malheureusement, cette convention n'a jamais été modifiée. Elle ne réflète pas la réalité et les intérêts des éleveurs de porcs de spécialité. Elle ne permet pas le développement de ce type de porcs chez les producteurs indépendants, comme duBreton.

En fait, le syndicat des éleveurs de porcs du Québec prélève des cotisations pour la valorisation et la promotion du porc du Québec auprès des producteurs biologiques et certifiés bien-être animal, sans jamais investir un seul dollar dans la promotion de leurs produits.

«Le plan conjoint est censé permettre aux producteurs de négocier collectivement les conditions de mise en marché de leur produit. Or, pour les producteurs de porcs de spécialité, c'est l'inverse qui se produit. Non seulement ils ne tirent pas profit de la négociation collective, mais leur rémunération s'en trouve diminuée pour servir les intérêts de la majorité, soit les producteurs des porcs de masse», a déclaré le président de l'entreprise, M. Vincent Breton. «Aujourd'hui, nous demandons à tous nos partenaires et aux consommateurs soucieux du bien-être animal et des procédés biologiques de signer cette pétition afin de démontrer leur appui à notre demande d'exclusion du Plan conjoint», a indiqué Vincent Breton. Pour signer la pétition : https://chng.it/8D6jHL9cNB

Présent depuis quatre générations dans l'industrie agroalimentaire, duBreton est engagé, grâce au travail de toute une équipe motivée par l'excellence, dans la production et la transformation de porc biologique. L'entreprise a bâti des partenariats innovants et équitables avec ses producteurs de porcs en pratiquant des méthodes d'agriculture responsables et certifiées, respectueuses de l'environnement et des animaux, qui vont bien au-delà des normes de l'industrie.

Pour plus d'information, visitez le site : http://dubreton.com/ concernant notre savoir-faire, nos producteurs partenaires ainsi que nos meilleures recettes.

MUNICIPALITÉ

Séance ordinaire du 7 février 2024

Séance du conseil municipal

par Cynthia Prévost

NDLR — Comme toujours, ce texte est un résumé des décisions prises lors de la séance du conseil. Pour toute interprétation légale, veuillez consulter le compte rendu officiel sur le site web de la Municipalité. https://www.saint-charles.ca/proces-verbaux

Procès-verbal

Les procès-verbaux des séances du 17 et du 29 janvier sont déposés.

Dépenses et revenus de décembre 2023

Des dépenses de 490 101,34$ ont été autorisées par le conseil et des revenus de 98 391,44$ ont été encaissés. Les dépenses sont détaillées comme suit : 60 038,89$ en administration générale; 412 498,16$ en sécurité publique; 152 417,97$ en transport; 85 299,28$ en hygiène du milieu; aucune en santé et bien-être; 7 192,000$ en aménagement & urbanisme; 106 769,02$ en loisirs & culture; 36 886,02$ en frais de financement.

Mot du maire

Le maire a invité les citoyens au tournoi Novice et au Carnaval d'hiver de St-Charles. Il a également remercié des bénévoles tels que Donovan Labrie pour les sentiers grattés et Gérald Prévost pour la sculpture du renard devant l'aréna.

Achat d'un souffleur

Le conseil annonce l'annulation de son contrat avec Excavation Bertrand Bilodeau pour l'achat d'un souffleur à neige. Le souffleur convoité ne correspond finalement pas aux besoins de la Municipalité puisqu'il date de plusieurs années. Le conseil se tourne donc vers l'entreprise Forfaits Carlac Inc. pour la location d'un souffleur et un tracteur pour le déneigement pour le reste de l'hiver tout en analysant les différentes possibilités pour l'an prochain.

Corrections et autres informations en bref

Il y a correction du numéro d'un article touchant la tarification des services d'eau potable et d'égouts. Toute l'information se retrouvera sur le site de la Municipalité.

Le conseil transfère un montant de 1 954 084$ pour une liquidité servant aux travaux de réfection de l'avenue Royale entre la rue St-Thomas et le ponceau Labrie en attendant la subvention du Gouvernement.

Les six districts existants aux dernières élections municipales ont été analysés et ils seront les mêmes aux prochaines élections.

Relations de travail

Le conseil annonce qu'il obtiendra un service de soutien aux relations de travail par la MRC de Bellechasse. Cet accompagnement sera assuré par une équipe plus grande à la MRC. Un employé de la MRC sera présent pour les entrevues d'embauche de nouveaux employés à la Municipalité.

Dérogation mineure

Une demande de dérogation mineure est accordée pour régulariser la situation du bâtiment du salon funéraire quant à sa marge avant. Le nouveau propriétaire offrira des entrepôts locatifs avec murs coulissants et une partie du salon funéraire sera conservée pour l'usage du Groupe Garneau.

Embauche et fin d'emploi

Fin d'emploi pour Kathleen Ferland et Anthony Couture et retour de l'employé Éric Prévost au mois d'avril.

Autres informations

Marie-Christine Dallaire agira à titre de représentante de la Municipalité sur le comité de réaménagement de la cour de l'école de l'Étincelle pour mieux répondre à sa nouvelle clientèle de 5e et 6e année pour la prochaine année.

Questions des citoyens

Un citoyen demande s'il est possible d'ajouter une borne fontaine dans le secteur est du village sur l'avenue Royale (près de l'intersection avec la voie ferrée). Vincent Gagnon précise que la Municipalité et la MRC réfléchissent au drainage du secteur et à l'ajout d'une borne fontaine. Ce sera aussi utile pour faire les tests de fuite du réseau d'aqueduc.

Un citoyen s'informe sur le bris de la cabane de la patinoire. En effet, les serrures et les structures de porte semblent avoir été forcés. Une intervention a déjà été réalisée par la direction de l'école secondaire.

Un citoyen demande un portrait des budgets de l'aréna. Le conseil précise que cet exercice est très complexe puisqu'il y a eu plusieurs projets d'envergure au cours des dernières années. De plus, les subventions reçues ne couvrent pas toutes les dépenses. Le prochain paragraphe présente donc une synthèse des informations recueillies lors de la séance du conseil au meilleur de mes connaissances.

Depuis 2014, plusieurs dépenses ont été réalisées pour maintenir l'aréna en bon état. Voici le détail par année. En 2014, la pompe de fonte des neiges et la rénovation d'une partie des salles de bain des joueurs pour un montant total de 60 928$. En 2015, des rénovations de l'aréna, des salles de bains, des chambres des joueurs, de la zone de l'entrée, des bandes de la patinoire et de la salle Claude-Marquis ont totalisé 301 915$. En 2016, la maintenance sur le système d'eau chaude a coûté 15 568$. En 2017-2018, l'isolation et le remplacement du système de déshumidificateur ont totalisé 416 488$ alors que la subvention reçue était de 184 668$. En 2019-2020, les coûts reliés au remplacement du système de réfrigération ont coûté 1 813 040$ alors que les subventions reçues étaient de 604 512$. En 2021, le remplacement des tapis a coûté 43 842$. Le total des dépenses liées aux projets majeurs s'élève à 2 651 781$ alors que les subventions reçues s'élèvent à 789 180$ selon les données colligées. Notons que l'aréna de St-Charles se démarque par un bon entretien, et ce, même si elle ne peut pas bénéficier des locations avantageuses réalisées par certaines écoles spécialisées en hockey tel que c'est le cas dans d'autres arénas plus près de Lévis. En terminant, le fonctionnement de l'aréna (si on prend les revenus et qu'on leur soustrait les dépenses) aura coûté 382 726$ aux contribuables en 2023. Le déficit d'exploitation projeté pour 2024 est de 442 990$.

C'est donc dire que les citoyens de St-Charles défraient une partie des coûts des projets majeurs ainsi que les budgets récurrents (budgets qui permettent le fonctionnement de l'aréna au quotidien) par leurs taxes, par les tarifs d'inscription et les tarifs de location de glace.

Comité consultatif d'urbanisme

Appel de candidature

Par Jean-François Comeau, directeur général de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

La municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse est à la recherche d'une citoyenne ou d'un citoyen qui souhaite pourvoir un poste qui est en réélection au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est un groupe de travail constitué en vertu d'un règlement de la Municipalité conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1).

Composition du CCU

- 2 conseillers municipaux
- 3 citoyen(ne)s résident(e)s
- Assisté par le directeur général

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de :

- dérogations mineures ;
- usages conditionnels ;
- autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire (l'urbanisme, le zonage, le lotissement, la construction, etc.)

Ce comité se réunit en fonction des demandes déposées, au maximum une fois par mois. Une compensation de 50$ est versée pour chacune des rencontres. Suite à ces rencontres, le comité soumet ses recommandations au conseil municipal.

La durée du mandat de chaque membre-citoyen est de deux (2) ans. Les personnes qui souhaitent poser leur candidature doivent transmettre une lettre ou un courriel d'intérêt, dans lequel elles exposeront leurs compétences, expertise ou formation en matière d'architecture, de construction, d'architecture du paysage ou d'urbanisme. Ces éléments sont des atouts pour jouer un rôle au sein du comité mais non obligatoire.

Si le défi vous intéresse, veuillez acheminer votre candidature avant le 25 mars 2024 à l'adresse suivante : info@saint-charles.ca Pour tout complément d'information, vous pouvez communiquer auprès de l'Hôtel-de-ville au 418 887-6600 et demander M. Jean-François Comeau.

Merci pour votre contribution

Chauffeur-opérateur occasionnel recherché

Par Jean-François Comeau, directeur général

La Municipalité est à la recherche de chauffeur–opérateur à temps partiel ou occasionnel pour venir aider l'équipe en place afin de répondre aux imprévus (maladie, absence, congé) lors des opérations de déneigement.

Pour consulter les détails du poste, vous pouvez consulter l'offre d'emploi détaillée en consultant la page d'accueil du site internet de la Municipalité. Toute personne intéressée doit déposer son nom à l'attention de la Municipalité en tout temps aux coordonnées suivantes :

Jean-François Comeau, directeur général

Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse
2815 avenue Royale
Saint-Charles-de-Bellechasse QC G0R 2T0
418 887-6600
Courriel : jfcomeau@saint-charles.ca

LA BRIGADE

Nos interventions

Par Raynald Labrie, directeur Incendie

Le Service a répondu à trois appels depuis la dernière parution.

Le 1er février, nous avons reçu un appel pour une désincarcération sur la route 279 à Saint-Charles. Onze pompiers sont intervenus. Il n'y eut que des dégâts matériels, aucun transport ambulancier ne fut requis.

Le 15 février, 13 pompiers se sont rendus à Saint-Gervais sur la route 279 pour procéder à une désincarcération. Le conducteur fut transporté au centre hospitalier.

Le 15 février à nouveau, 13 pompiers ont répondu à l'appel d'un feu de cheminée sur l'avenue Royale. L'incendie a été limité à l'intérieur de la cheminée.

CPS

Crise des médias

Soutenir les médias communautaires pour l'avenir de l'information

Québec, le 22 février 2024 – CPS Média, représentant l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) et la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (FTCAQ), a rencontré ce jeudi les porte-paroles en matière de culture et de communication des partis d'opposition à l'Assemblée nationale, ainsi que le Secrétariat à la communication gouvernementale et l'ensemble des directions des communications des ministères, afin de les sensibiliser sur l'importance de soutenir les médias communautaires, qui traversent une crise sans précédent exacerbée par la domination des géants du web qui accaparent les revenus publicitaires.

Depuis 1989, CPS Média s'est affirmé comme une entreprise spécialisée dans la publicité, la commandite et le recrutement, ayant établi ses racines à Saint-Sauveur dans les Laurentides. Forte de son expérience, elle représente avec fierté plus de 100 000 professionnels, d'ordres professionnels et d'associations à travers le Québec. Depuis l'an 2000, CPS Média s'est engagé à représenter et soutenir les médias communautaires.

« En 1995, le gouvernement du Québec a adopté un énoncé de politique, afin que les ministères soient tenus d'investir 4% de leurs budgets publicitaires dans les médias communautaires. En 2022-2023, les journaux et les télévisions communautaires ont reçu aussi peu que 0,2% et 1,4% respectivement. Il est impératif de revoir cette règle, qui ne répond plus à notre réalité en 2024, et qu'il y ait un rééquilibrage et une augmentation des investissements gouvernementaux dans les médias communautaires », a affirmé Jean Thibault, président de CPS Média.

« Les récentes coupures dans les médias privés et publics font en sorte qu'aujourd'hui, les médias communautaires sont parfois les seules sources d'information en région. Nos médias communautaires ont maintenant un poids médiatique plus important qu'il y a 30 ans et cette réalité devrait se refléter dans les investissements publicitaires du gouvernement », a poursuivi Amélie Hinse, directrice générale de la FTCAQ.

« *Il est encore possible de croire à un Québec où les médias écrits communautaires seront considérés comme des acteurs incontournables de l'information locale et régionale. Pour ce faire, ils doivent absolument compter sur l'achat substantiel de publicité par le gouvernement du Québec* » - a renchéri Yvan Noé Girouard, directeur général de l'AMECQ.

« La survie des médias communautaires au Québec dépend de mesures concrètes et immédiates. Nous en appelons à l'action de tous les acteurs impliqués, des ministères aux organismes et sociétés d'État, pour allouer un minimum de 4% des budgets publicitaires à chaque catégorie de média communautaire, aux journaux, aux télévisions et aux radios. Cette démarche est non seulement nécessaire, mais essentielle pour préserver la diversité médiatique et assurer un accès équitable à l'information pour tous les Québécois. Sans ce changement, leur disparition se poursuivra », a conclu Maxime Caouette, gestionnaire de compte chez CPS Média.

Au fil des ans
Une revue INCONTOURNABLE depuis 1989

Par Sylvie Corriveau, Éditrice de la revue Au fil des ans - Vice-présidente, Société historique de Bellechasse

La Société historique de Bellechasse (SHB) publie depuis 1989, une revue sur l'histoire et le patrimoine de Bellechasse. Une histoire riche du passé des bâtisseurs et du patrimoine des vingt municipalités qui forment la MRC de Bellechasse. Un rendez-vous littéraire historique INCONTOURNABLE pour les personnes intéressées par l'histoire et le patrimoine de notre magnifique région.

En 2024, trois municipalités de Bellechasse célèbrent des anniversaires : Saint-Charles, 275 ans, Sainte-Claire, 200 ans et Saint-Lazare, 175 ans. Pour commémorer l'histoire de ces municipalités, la Société historique de Bellechasse consacrera son édition d'avril à leur histoire, d'hier à aujourd'hui.

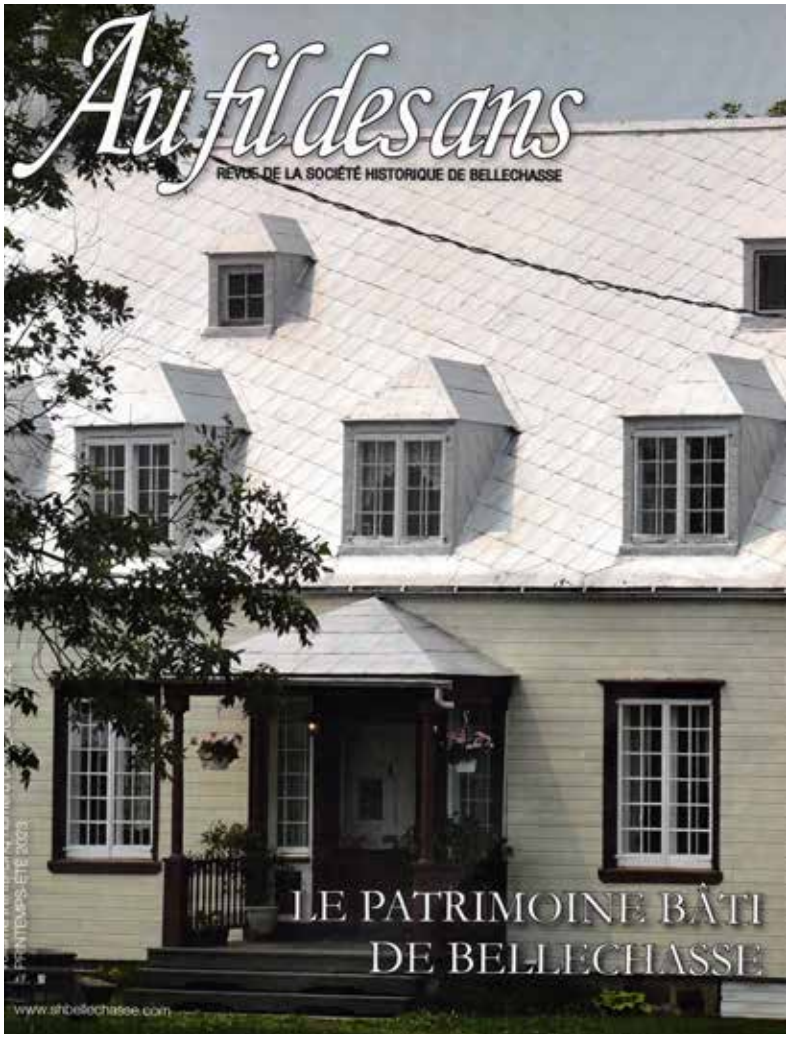

Dans la revue Au fil des ans d'avril 2024, des historiens de cœur chevronnés de Saint-Charles vous invitent à découvrir son histoire et son développement au fil du temps. Jean-Pierre Lamonde vous raconte l'histoire de Saint-Charles et l'importance des écoles de rangs pour l'éducation ; Robert Carrière remonte le temps jusqu'à aujourd'hui et peint un portrait des services d'antan offerts à la population et ceux des entreprises actuelles ; Christian Proulx présente la petite histoire de La Boyer, VOTRE journal communautaire, qui à chaque édition vous informe de l'actualité de Saint-Charles.

La Société historique de Bellechasse vous invite à vous procurer son édition d'avril 2024 pour apprécier et en apprendre davantage sur ces trois belles municipalités dont le passé a contribué à façonner leur développement au cours des décennies.

Au fil des ans… abonnez-vous!

L'histoire et le patrimoine de Bellechasse vous intéressent! Abonnez-vous à la revue Au fil des ans. La SHB publie trois éditions par année, en avril, en août et en décembre. Par votre abonnement à la revue Au fil des ans, vous devenez membre de la SHB et contribuez à lui permettre de poursuivre ses missions qui sont de faire connaitre l'histoire de la région, promouvoir ses attraits culturels et touristiques et développer le sens d'appartenance de la population. Il en coûte 35 $ par année ou 60 $ pour deux ans.

En plus de recevoir par la poste trois revues par année, les membres ont le droit de vote à l'assemblée générale annuelle, peuvent profiter gratuitement de conseils au Centre d'archives de Bellechasse et ont accès aux activités organisées par la SHB (conférences, ateliers, voyages, etc.)

Pour vous abonner, vous pouvez vous inscrire sur le site Internet de la SHB https://shbellechasse.com. Les transactions en ligne sont sécurisées.

Joyeuses célébrations de votre 275e anniversaire! Au plaisir de vous accueillir comme membre de la Société historique de Bellechasse.

MRC de Bellechasse

Pour mieux comprendre la distinction entre le rôle d'évaluation

Le rôle de la MRC en évaluation foncière

Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, les MRC du Québec doivent produire et mettre à jour, tous les 3 ans, les rôles d'évaluation des municipalités de leur territoire. L'an dernier, la MRC a mis à jour le rôle d'évaluation de 7 municipalités : Armagh, La Durantaye, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Charles-de-Bellechasse, Saint-Nérée-de-Bellechasse, Saint-Philémon et Saint-Vallier. Ce nouveau rôle est entré en vigueur le 1er janvier 2024.

Qu'est-ce qui explique la fluctuation de l'évaluation foncière?

L'évaluation foncière est un exercice visant à actualiser la valeur des propriétés pour qu'elle soit représentative du marché immobilier. Lorsque le marché immobilier fluctue, la valeur foncière fluctue elle aussi. Dernièrement, le marché a été très actif et le prix des ventes de propriétés était en hausse et par conséquent, il y a eu un impact sur l'augmentation de la valeur foncière des propriétés. C'est ce qui explique que la valeur d'une propriété peut augmenter, et ce, sans même avoir réalisé des travaux d'amélioration. Il est aussi important de comprendre que certains types de propriétés ont augmenté plus que d'autres en fonction du comportement du marché.

La différence entre l'évaluation foncière et le compte de taxes

Pour sa part, la taxation municipale est sous la responsabilité des municipalités et non de la MRC. Il s'agit d'un exercice budgétaire établi en fonction des besoins financiers de la municipalité.

Les municipalités doivent fixer un taux de taxation qui sera utilisé pour réaliser le compte de taxes acheminé aux citoyens. Plusieurs éléments sont considérés lors de l'établissement du taux de taxation. Lorsque l'évaluation foncière d'une municipalité

augmente, les municipalités peuvent prendre la décision de diminuer le taux de taxation et ainsi réduire l'impact pour le citoyen. Toutefois, cela dépend de la réalité et des considérations budgétaires de chacune.

Si vous avez des questions en lien avec l'évaluation foncière de votre propriété, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'évaluation à la MRC de Bellechasse.

C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Compétitions

Par le Club de patinage artistique de Saint-Charles

Le Club de patinage artistique de Saint-Charles tient à féliciter toutes les patineuses qui ont participé à la finale régionale de Patinage Star 2024 qui s'est déroulée du 12 au 14 janvier dernier à Beauport.

Également, nous tenons à féliciter Julianne Tanguay qui a remporté la médaille d'argent dans la catégorie Star 5 – moins de 13 ans lors de cette même compétition. Grâce à cette performance, cette dernière s'est qualifiée pour représenter la région Chaudière-Appalaches à la finale Provinciale qui aura lieu en avril prochain.

De plus, nous souhaitons féliciter Alicia Lacroix qui s'est mérité une médaille d'or et Camille Côté qui s'est, quant à elle, mérité la médaille de bronze dans la catégorie Star 4.

Cet automne, les patineuses du CPA de Saint-Charles ont également participé à plusieurs autres compétitions telles que l'Invitation Côte-du-Sud à Saint-Jean-Port-Joli du 9 au 12 novembre 2023, l'Invitation des Deux-Rives à Saint-Isidore du 23 au 26 novembre 2023, l'Invitation Henriette Dionne à Saint-Étienne du 30 novembre au 3 décembre 2023 et à l'Invitation Thetford à Thetford Mines du 7 au 10 décembre 2023. Nous tenons à souligner toutes leurs performances lors de ces événements et à les féliciter pour leurs efforts continus!

Crédit photo : Gracieuseté du CPA

1. *Julianne Tanguay (argent), Cassandre Aubé, Camille Côté (bronze), Mathilde Aubé, Alexia Lacroix (or) et Maïsa Larochelle.*

Crédit photo : Gracieuseté du CPA

2. *Victoria Vermette (argent), Alice Dion (argent), Léonie Lavoie (argent), Romie Boivin (bronze) à l'Invitation Côtedusud.*

Crédit photo : Gracieuseté du CPA

3. *Léanne Audet (or) Madison Labrecque (argent), Camille Côté, Laura Sackett-Lavigne (bronze), Océane Genest (argent), Rose Lamonde (bronze), Magalie Tanguay (bronze), Fleurianne Genest (argent), Maïsa Larochelle et Myriam Lévesque (argent) à l'Invitation Henriette Dionne.*

Une expérience extraordinaire

Crédit photo Gracieuseté

1. Équipe Béninoise
2. Carte du pays
3. L'ambulance
4. Une naissance
5. Bateau ambulance
6. Absolument inoffensif
7. Hôpital et ambulance

Crédit photo Kevin Tardif

Crédit photo Gracieuseté

Crédit photo Kevin Tardif

Crédit photo Gracieuseté

Crédit photo Kevin Tardif

Crédit photo Christian Proulx

Une petite partie des étudiants du programme de menuiserie-charpenterie à l'oeuvre

FENÊTRES
CONCERTO

Simple et **rapide** d'avoir un **prix en ligne** !

Nous sommes disponibles pour répondre à vos besoins de portes et fenêtres.

FENÊTRES

PORTES D'ENTRÉE

PORTES PATIO

PORTES DE GARAGE

LES FENÊTRES CPL
ÊTRE BIEN CHEZ-SOI
-30°

MANUFACTURIER DE FENÊTRES
30, rue de la Gare
Saint-Charles-de-Bellechasse

418.887.7981

>407123

FENETRESCPL.COM

UN PEU D'HISTOIRE

Le 275e de Saint-Charles
Métiers d'hier, métiers disparus!

Par Jean-Pierre Lamonde

Qu'est-ce que ça te donne de faire des articles dans La Boyer sur des affaires que le monde ne connait pas ? Plus un commentaire qu'une question ! Comme c'est l'année du 275e de Saint-Charles, je me suis dit qu'il fallait quand même raconter ce qu'était la vie des gens qui ont vécu bien avant nous. Que mangeaient les gens il y a 250 ans ? Quels métiers pratiquaient-ils ? Comment voyageaient-ils ? Si on ne le raconte à personne, comment voulez-vous que les gens le sachent ? Pour nous souvenir, il faut qu'on ait d'abord appris. Aujourd'hui, je vais vous parler de quelques métiers que nos ancêtres pratiquaient.

Le saigneur de cochons

À la ferme il y a encore cent ans, on élevait un cochon qu'on laissait grossir jusqu'à 200 livres au moins et qui était destiné à la boucherie, c'est-à-dire à être tué, découpé en morceaux, gelé ou mis en conserve. C'était à l'approche de Noël qu'on tuait le cochon chez l'habitant, parce que, à l'occasion des fêtes de fin d'année, on festoyait. De nombreuses personnes ne savaient pas comment bien faire la saignée du cochon pour faire le boudin ou n'aimaient pas trop la vue du sang ou le cri du cochon qui allait mourir. Alors, ils avaient recours au saigneur officiel, celui qui savait, d'un coup de couteau bien aiguisé, faire jaillir le sang, tout le sang, pour que la viande soit bien blanche. On le récompensait par un repas ou un morceau de viande. Le saigneur repartait sur sa traîne à bâtons tirée par le cheval, attendu par un autre voisin qui avait préparé la bête dès la veille en la faisant jeûner pour que les boyaux soient plus dégagés pour la préparation du délicieux boudin. Saigneur de cochon, ce n'était pas un vrai métier à temps plein, mais plutôt une habileté dont on faisait profiter le voisinage. En passant, ce cochon donnait une viande bio.

Le forgeron

Mon arrière-grand-père fut d'abord forgeron avant d'être paysan. Sous le Régime français, le forgeron était d'ailleurs souvent un habitant (aujourd'hui on dit producteur agricole). Le forgeron pratiquait le métier chez lui, dans le rang, et cultivait sa terre. Autrefois, c'était un des métiers les plus demandés dans la campagne, un peu comme le menuisier dans sa boutique à bois qui sentait bon le cèdre ou le pin. Mais, dans la boutique de forge, ça sentait plutôt fort: le feu, le fer, la corne brûlée. Là, il y avait là régulièrement des chevaux que les habitants et les charretiers amenaient pour les faire ferrer, et on ferrait même des bœufs pour l'hiver; des bœufs d'attelage bien entendu. Comme maréchal-ferrant, le forgeron remplaçait les fers selon les saisons : les fers plats des chevaux par des fers à crampons pour l'hiver.

Le feu de forge fonctionnait en permanence; les voisins et les passants entendaient le bruit du marteau sur l'enclume presque à longueur de journée. La boutique de forge était un bric-à-brac de toutes sortes de bouts de métal, d'outils et d'objets à réparer. Au mur, le forgeron accrochait les différents modèles de fers à chevaux et à bœufs, des anneaux pour les attelages ou pour mettre au nez du bœuf. Sur l'établi, divers marteaux, bien différents de ceux du menuisier.

Le forgeron était aussi un charron, un fabricant de roues en bois, de sorte qu'on lui apportait les roues de charrettes pour les faire cercler de fer, ou encore les traîneaux pour le transport du bois afin d'y fixer des lames de fer sous les lisses. Dans le coin de la boutique, le fils du forgeron, ou un apprenti faisait des petits travaux, telle la fabrication de clous, au temps où les clous étaient forgés. Comme au magasin général, la boutique de forge était un lieu de rassemblement pour les vieux qui aimaient deviser sur tout et rien, fumer leur dernier tabac à pipe et, à l'occasion, boire une gorgée de boisson de contrebande ou distillée dans les cabanes à sucre. Ça, je ne suis pas sûr que c'était du bio. J'essaie d'imaginer ce que mon arrière-grand-père aurait dit si quelqu'un lui avait dit que son métier allait disparaitre.

LAISSEZ-MOI VOUS RACONTER...

Une sortie forte en émotions

Par Julie Breton

Décidément, les gens qui voyagent ne manquent pas d'histoires à raconter. En 2008, ma sœur Martine et son mari Léopold étaient allés faire un séjour d'une semaine à l'île Margarita. À cette occasion, ils s'étaient payé une excursion en eau peu profonde, pour aller faire de la plongée en apnée. Mais voilà que l'activité s'effectuait aux abords d'une épave dégoûtante, où une cinquantaine de pélicans avaient élu domicile. Selon ma sœur, l'odeur qui se dégageait de l'endroit était vraiment infecte!! Du coup, elle avait été prise d'une forte nausée et d'une migraine pour le reste de l'expédition. Son mari, lui, avait quand même participé à la plongée, quoiqu'il ait eu des doutes sur la propreté de l'eau!

De retour à leur hôtel, en fin d'après-midi, après avoir mis à sécher le maillot et la serviette, tous deux décidèrent d'aller relaxer à la piscine, en attendant le souper. Ils avaient apporté des serviettes pour s'allonger sur les chaises, livres, tablette et appareil photo. Ma sœur, qui était loin d'être remise de son tour de bateau, avait eu à peine le temps d'échanger quelques mots avec un couple d'Abitibi qu'elle s'était sentie faiblir. Son mari avait eu tout juste le temps de la prendre par le bras, elle avait perdu connaissance. Mon beau-frère, pour l'avoir déjà vécu, faisait son possible pour la ramener, mais aurait bien aimé que le gars d'Abitibi se calme. Celui-ci voyait Martine allongée, les yeux ouverts (ça arrive), ne cessait de crier : «Elle est morte!! Elle est morte!! »

Crédit photo Martine Breton

Une fois ma sœur revenue à elle, ils avaient convenu qu'elle demeurerait assise à la terrasse pendant que Léopold monterait d'abord porter leurs affaires, pour ensuite revenir la chercher. En arrivant à la chambre, il avait allumé la lumière pour déposer son bagage et était reparti en laissant la lumière allumée. Dans sa hâte, il avait oublié qu'il avait mis son maillot à sécher sur la lampe torchère. À leur retour, en ouvrant la porte de la chambre, ils avaient eu la mauvaise surprise de voir le maillot et la lampe en train de flamber!! Heureusement, le feu avait été rapidement maîtrisé. Léopold avait essayé de laver le mur tout noirci, mais n'avait réussi qu'à décoller la peinture et étendre la suie. Mal à l'aise, il était allé « se confesser » à l'office en leur disant en anglais : The lamp is broken by fire, the wall is black !! Personne ne s'était même déplacé pour venir faire le constat. Martine et son mari s'attendaient bien à devoir payer un surplus pour les dégâts occasionnés, mais à leur grand soulagement, aucuns frais n'avaient été ajoutés. C'était peut-être finalement un incident fréquent et devenu banal pour les gens de l'hôtel?? L'important pour eux, c'est de charmer les touristes pour qu'ils reviennent!

Crédit photo : Huguette Ruel

Archive de la corvée de nettoyage de 2010. Vous reconnaissez-vous?

Un geste pour une rivière Boyer en santé

par Christine Boutin, pour le Parc riverain de la Boyer

Les écosystèmes et les communautés de notre région méritent des cours d'eau propres et sans danger. Le nettoyage des berges permet de garder notre rivière propre en éliminant les déchets qui sont ou qui pourraient autrement être emportés par le courant.

Habituellement, chaque printemps, Les Amis du Parc riverain de la Boyer profitent d'un samedi matin pour inviter la population de Saint-Charles-de-Bellechasse à une grande corvée de nettoyage des berges. Cette corvée permet de récolter les déchets de toute nature laissés sur les berges par les glaces, les courants au printemps et par les passants.

Les corvées annuelles permettent de recueillir des kilogrammes de déchets, libérant ainsi notre rivière d'autant de pollution! Un geste pour une rivière en santé et accueillante.

SAMEDI LE 25 mai 2024, CORVÉE DE NETTOYAGE DES BERGES de la rivière boyer

Nous vous attendons en grand nombre! Les équipes de bénévoles se répartiront des sections le long de la rivière et transporteront les déchets ramassés à un point central de récupération. À la fin de la corvée matinale, les bénévoles se retrouvent fourbus, mais heureux du travail accompli. Pour bien terminer cette corvée, breuvages et collations seront offerts à tous les bénévoles.

**En cas de pluie ou si le courant est trop fort, la corvée sera remise au dimanche.*

Si vous voulez collaborer à cette activité, seul, entre amis ou en famille, inscrivez-vous sur www.parcdelaboyer.ca en cliquant sur le bouton JE VEUX PARTICIPER.

Rassembleurs de nature
418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423
Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse
Desjardins
Caisse de Bellechasse

PLAISIR DE LIRE

Auteur :
Heather Morris
Éditions
Saint-Jean,
472 p.

Par Réjeanne Labrie

Le serment des sœurs Meller

Ce roman est inspiré d'une histoire vraie et, à la fin du livre, on retrouve des photos assez émouvantes.

Les trois sœurs Meller ont promis à leur père qu'elles ne se quitteraient jamais et se protégeraient l'une l'autre (celui-ci a été blessé à la Première Guerre mondiale, et il va mourir sur la table d'opération). Cibi, Magda et Livia sont juives et vivent en Slovaquie avec leur mère et leur grand-père. Quand Livia est arrêtée par les nazis et déportée, Cibi suit sa sœur à Auschwitz, elles y subissent de terribles sévices avec courage. Pendant ce temps, leur sœur Magda malade est cachée dans un hôpital et elle est aussi déportée quand tous les juifs le sont en même temps que sa mère et son grand-père qui sont les derniers à être gazés.

Quand la guerre se termine, les trois sœurs réussissent à se libérer après une marche de la mort. Elles vivent par la suite en Israël où elles sont heureuses avec leur famille, se reconstruisant petit à petit malgré les souvenirs qui les hantent.

Heather Morris a rencontré ces trois femmes exceptionnelles, en développant, on le devine, des liens très forts avec elles. Un très beau roman sur l'amour entre sœurs.

Auteurs :
Kurt et Ellie Johnson
Éditions
Seuil
roman traduit
par Brigitte Hébert,
320 p.

Par Gisèle Lamonde

Les Eaux Sauvages

Lorsque Lee rencontre Holly à la fac, elle n'imagine pas qu'elle sera prête à suivre son amie au bout du monde pour un long périple en canoë dans le Grand Nord canadien. Holly est une spécialiste de kayak et elle a déjà descendu la célèbre et dangereuse rivière Thelon. Tandis que leur relation se nourrit des centaines d'histoires qu'elles se racontent en chemin, sur leur famille, sur leurs projets, sur l'avenir qu'elles imaginent ensemble, leur voyage tourne court brutalement.

Holly chute d'un précipice et tombe dans le coma. Lee, désemparée, seule face à la nature hostile et aux éléments, devra trouver en elle la force extraordinaire pour survivre.

Survivre à cette expédition effrénée. Survivre à cet accident qui bouleversera sa vie à tout jamais. Un premier roman à quatre mains qui célèbre les grands espaces à travers une histoire d'amour aussi poétique que tragique.

Un magnifique roman qui fait voyager dans la belle nature canadienne. Excellent pendant les vacances.

BIBLIOTHÈQUE JACQUES-LABRIE

Nouveautés à la bibliothèque

Par Gabrielle Jean

Livres adultes

Québec Insolite T.2	Sylvain Daignault
Ils sont chez nous	Lisa Jewell
Les enfants du blizzard	Mélanie Benjamin
Du bitume et du vent	Vincent Vallieres
Maman, dis-moi	Jessica Barker

Livres jeunes

Monstrueuse clôture	Nadine Descheneaux
Le siffleur de la forêt perdue	Jimmy Poirier
Journal de licorne 6	Rebecca Elliott
Jules et la voleuse de pupitre	François Gravel
Mon ami imaginaire 4	Vannara
Lucie la mouffette 8	Shallow
Juliette à Boston	Rose-Line Brasset
Mini-Jean le volcan de la fin du monde	Alex A
Le repas	Valérie Fontaine
Petite dragouille attraper la lune	Karine Gottot
Mini labriski 3	Mme Labriski
Le dino furieux	Rachel Bright
Ça veut dire quoi être mort?	Valérie Dunon
La crinière de Théodore	Pip Smith
Les patins de hockey	Karl Subban
Les paresseux	Alain M. Bergeron
Mon encyclopédie junior des villes du monde	Collectif
L'Ukraine racontée aux enfants	Philippe Godard

Jeux

Skip-bo
Les aventuriers du rail - Mon 1er voyage (USA)
Monsieur Facteur JR
Triomino Deluxe
Go go gelato
De cornichon à manchot

Gagnants du club de lecture jeunes Janvier : **Lily-Rose Leblanc**

Horaires

Mardi et jeudi	14 h à 16 h	18 h à 20 h
Samedi	10 h à 11 h 30	

Le roi de l'hiver

Par Rosalie Gonthier

Pour le mois de mars je parle du harfang des neiges l'emblème aviaire du Québec depuis 1987. Il représente les hivers blancs. C'est un oiseau de proie, il fait donc partie des espèces protégées.[1]

Parfois des gens pensent que le mâle est celui qui est tacheté et que la femelle est blanche mais, c'est le contraire! Le mâle est entièrement blanc ce qui l'aide à se camoufler dans la neige. Le harfang a une grosse tête ronde et des gros yeux jaunes. La femelle est plus grande que le mâle. Elle est tachetée de noir ou brun un peu partout sur le corps, mais parfois le ventre reste blanc, tout comme le dessous des ailes. Les jeunes sont tachetés brun même lorsque ce sont des mâles. Ils auront leur plumage blanc en vieillissant.

Crédit photo Gabrielle Jean

1. Harfang des neiges femelle

Ce hibou diurne qui est parmi les quelques rares hiboux et chouettes à être éveillés et à chasser le jour. Il mesure entre 55 et 70 cm et peut vivre pendant environ dix ans. Son envergure est d'environ 1,50 m. Sa vision est très bonne, il peut repérer une proie à 1 km! Comme il a beaucoup de plumes et de duvet, il peut supporter des températures très froides jusqu'à -50°C.

Pour chasser, le harfang se perche sur les poteaux de fils électriques et de clôtures, dans le haut des arbres et souvent en haut des silos de ferme et attend de voir quelque chose à manger. Cette espèce d'oiseau mange des petits mammifères comme des souris et des lièvres mais aussi des petits oiseaux ou des petits poissons. Le harfang est avec nous vers la fin de l'automne jusqu'au début du printemps. Au début du printemps, il s'en va vers le nord du Canada pour le reste de la saison, l'été et l'automne. En hiver, ce hibou est au sud du Canada, au nord des États-Unis et dans le Groenland. Il cherche sa nourriture dans les terres agricoles et les espaces ouverts. Bien qu'on le retrouve plus en campagne, on peut parfois l'apercevoir en ville sur des lampadaires et dans les zones d'aéroport.

Certaines années, on voit beaucoup de harfangs alors que d'autres années, ils se font rares. C'est parce qu'au nord, la nourriture principale est des lemmings. La population de ces rongeurs varie sur 3-4 ans, il y en a beaucoup puis ils deviennent presqu'en extinction, ce qui force les harfangs à s'éloigner pour se nourrir et à moins pondre d'œufs.

Son vol est silencieux comme la plupart des hiboux, car il a des plumes souples et duveteuses. Il peut alors trouver des proies sans se faire entendre.

Il fait son nid en Alaska. La femelle creuse dans la terre pour faire son nid. Elle pond entre cinq et dix œufs et la couvaison prend environ 32 jours. Elles doivent faire attention car elles se font souvent attraper par les renards arctiques et les loups.

Les harfangs repartiront très bientôt vers le sud mais il est encore possible d'en observer dans les champs dégagés entre Saint-Charles et Saint-Vallier, un peu éloignés de l'autoroute.

1. Note : Au Québec, les 27 espèces d'oiseaux de proie sont protégées par une loi provinciale. Il est interdit de les chasser, d'en posséder et même de garder des plumes de ces oiseaux à la maison. De plus, ils sont à déclaration obligatoire. C'est-à-dire que toute personne qui en trouve un mort ou vivant (malade ou blessé), doit le déclarer aux agents de protection de la Faune au 1-800-463-2191. Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site www.uqrop.qc.ca.

Nouvelles des CFQ

Par Carole Laliberté présidente

Le 8 mars est la Journée internationale du droit des femmes. Ayons une pensée pour toutes ces femmes qui nous ont précédées : mères, grand-mères et arrière-grand-mères qui ont su faire avancer l'histoire des femmes, dans une société qui ne les reconnaissait pas à part entière et leur laissait peu de place pour s'épanouir. Aujourd'hui, nous pouvons nous accomplir et être fières qu'elles aient pu nous ouvrir la voie vers un futur plein de promesses.

Mars est aussi le mois de la nutrition. Notre corps est comme un temple, il faut en prendre soin alors pourquoi ne pas manger sainement et en profiter pour faire des découvertes culinaires, oser de nouvelles recettes et les faire découvrir à votre entourage.

Lors de la rencontre de février, nous avons présenté une pièce confectionnée avec le thème du Tartan, c'est un ceinturon pour notre mascotte Charlo, il n'y a pas que le bonhomme Carnaval qui a droit à ces honneurs. Comme nous fêtons le 275e de Saint-Charles, Charlo pourra arborer les couleurs des armoiries et en être un ambassadeur. Nous avons toujours quelques pièces en édition limitée en notre possession pour la vente avec le thème du Tartan de Saint-Charles. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à moi et je me ferai un plaisir de vous renseigner. Nous recrutons toujours de nouvelles membres si ça vous intéresse. L'exposition régionale se tiendra cette année à Sainte-Claire. Nous sommes à la fabrication des pièces demandées pour le concours soit un tablier grand-mère ou japonais, une paire de bas, un linge à vaisselle technique chèvrefeuille, une pièce de création personnelle, une autre en récupération et un volet intergénérationnel, un bracelet Kumihimo. Nous sommes aussi à l'élaboration d'atelier pour la fabrication d'un lapin crocheté (amigurumi) à remettre à Préma-Québec pour les bébés prématurés. Notre prochaine rencontre se tiendra le 13 mars à 19 h 15 au sous-sol du HLM. Bienvenue à toutes les membres ou non-membres.

Crédit photo : Gisèle Isabelle

1. Ceinturon de Charlo que vous pourrez voir tout au long de l'année

Hommage à notre mère, Suzanne Morin-Bonneau 1932-2024

Par Yvon Bonneau

La plus grande des petites dames, ou, si vous préférez, la plus petite des grandes dames, nous a quittés.

Comment rendre hommage à cette femme exceptionnelle et remarquable sans d'abord parler de sa foi en Dieu? Une foi inébranlable sur laquelle elle s'est appuyée tout au long de sa vie.

Cette grande croyante a donné la vie à neuf enfants en 10 ans. La prière du soir dans notre enfance, au coucher, dans notre minuscule chaumière, c'était quelque chose. Mon bon Jésus, bénissez papa, maman, grand-papa, grand-maman, ainsi que Denis, Michel, France, André, Sylvie, Yvon, Chantale, Danielle… Amen! Elle aurait très bien pu ajouter : et donnez-moi la force… de les endurer!

Il en a fallu des prières pour surmonter toutes les épreuves qui ont jalonné son existence. La mort au berceau de sa première fille, Diane, Suzanne a frôlé elle-même la mort à son dernier accouchement… Puis bien sûr, la mort de son cher mari Jean-Paul, décédé subitement à la mi-quarantaine. Puis la mort accidentelle et brutale de son fils André, parti beaucoup trop jeune. Et comme si ça ne suffisait pas, les départs prématurés de sa bru Monique et son gendre Jean-Marc…

Après tant de malheurs, les aléas du quotidien semblaient bien futiles pour maman. Elle naviguait avec sagesse à travers les épreuves, guidée par son grand cœur, son immense bonté et sa charité chrétienne.

Cette même charité chrétienne qui l'a inspirée à faire tant de bien autour d'elle et à semer le bonheur dans sa communauté. Son implication bénévole dans différents organismes en a fait un personnage marquant à Saint-Charles. Un monument!

Comment passer sous silence sa contribution au projet de la résidence Charles-Couillard, sa dernière maison? Et que dire de son engagement de plus de 33 ans au Journal La Boyer? La salle de rédaction a même porté son nom. Ne dit-on pas à la blague : tu viens de Saint-Charles… quand tu connais Mme Bonneau… et Toto! Pour ceux qui n'ont pas connu Toto Bonneau, c'était notre célèbre petite chienne blonde, qui couraillait dans le village, et à qui maman servait du café… dans une tasse! Cré Suzanne…

Notre mère était bien plus qu'une femme pieuse ancrée dans ses convictions profondes. Elle était intelligente, brillante. Elle a complété son cours classique avec mention honorable. Elle était une pianiste chevronnée. Elle interprétait avec brio son œuvre de prédilection, la Rhapsodie hongroise de Liszt. Enfants, on se chicanait presque pour avoir le privilège de tourner pour elle les pages des partitions. Mémorable!

Elle était moderne, curieuse, allumée. Pas pour rien qu'avant d'avoir son ordinateur et sa tablette, elle se branchait sur deux télés à la fois pour ne rien manquer…

Mais au crépuscule de sa longue et belle vie, avec une vue et une ouïe grandement altérées, elle ne pouvait plus assouvir sa soif insatiable de connaissances et de divertissement. C'est pourquoi elle souhaitait ardemment que son Dieu la rappelle auprès de lui.

D'ailleurs, le Bon Dieu a un peu trop tardé à son goût. Elle se demandait s'il ne l'avait pas oubliée. Comment le Seigneur pouvait-il ignorer une si fidèle disciple? Peut-être parce que ses enfants, en particulier notre dévouée sœur Sylvie, prenaient tellement bien soin d'elle ici-bas… qui sait?

Finalement, le rappel divin est venu, à son grand soulagement. Et nous, ses proches, nous étions sereins à l'idée qu'elle puisse enfin abréger ses souffrances et reposer en paix…

Maman, n'oublie pas de prendre des photos… des tonnes de photos au paradis! T'auras même pas besoin de nous inonder de courriels pour les partager. Tu es maintenant directement dans le « cloud », avec Jésus.

On ira les télécharger tes belles photos… et en échange, pour te remercier, on va téléverser nos larmes… à ta douce mémoire…

Résidence Charles Couillard
Urgent : Offre d'emplois

Par Suzie Breton, directrice générale

- Préposé (e) de soir à temps plein 15 h à 23 h
- Préposé (e) de jour à temps plein de 7 h à 15 h
- Infirmier (e) auxiliaire temps plein de soir de 15 h 45 à 23 h
- Préposé(e) de jour 3 jours semaine pour les déjeuners et ménage de 6 h 45 à 15 h
- Cuisinier (e) temps plein d'avril à septembre

Si vous êtes intéressées, contactez Suzie Breton au 418 887-6455, poste 300.

Appartements à louer

Par Suzie Breton, directrice générale

Un studio est présentement libre à la Résidence Charles Couillard. Premier mois gratuit à la signature d'un bail d'un an.

Si vous êtes intéressés, contactez Suzie Breton au 418 887-6455, poste 300.

Baptême
Bienvenue dans notre communauté!

Par Nathalie Boutin

Dimanche le 26 novembre 2023, a eu lieu le baptême de la petite Sophia Labrecque.

Fille de Rebecca Ruel et de Lucas Labrecque, elle est la sœur de Madison, Arnaud et Hubert.

Ses marraines sont Livia Labrecque et Élizabeth L'Heureux Bilodeau.

Crédit photo Gracieuseté

Soulignons son 100e anniversaire!

Crédit photo Yvan Gravel

Mme Clémentine Brisson entourée de l'abbé Jacques Michaud et deux de ses enfants lors d'une célébration eucharistique pour souligner son 100e anniversaire.

Ne l'oublions pas

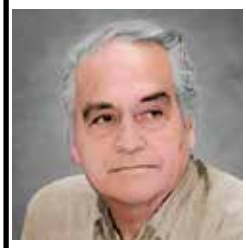

André Lamontagne

Le 24 janvier 2024, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur André Lamontagne. Il était le fils de feu Lucien Lamontagne et de feu Rita Langlois. Selon ses volontés, il n'y a pas eu de cérémonie religieuse. Un moment de recueillement a eu lieu en toute intimité en sa mémoire. Les cendres de monsieur Lamontagne seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial de Saint-Charles-de-Bellechasse. Il est allé rejoindre sa fille Josée. Il laisse dans le deuil son fils Pier-André et la mère de son fils Pierrette Picard. Il était le frère de : Réjeanne (feu Armand Bernier), feu Reynald, Yvon (Micheline Picard), feu Egide (Johanne Carrier), feu Marie-France, Fabien (Lise Tremblay) et feu Daniel (Francine Roy). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et ami(e)s.

Nos condoléances aux familles endeuillées

Club des retraités en OR

Atelier de Carterie (scrapbooking)

Par Colette Carrier

Le Club des retraités en OR invite tous les gens de Saint-Charles à un atelier de création de carterie (scrapbooking) qui sera donné par Diane Leblond. Vous avez certainement eu la chance de voir ses créations au Marché de Noël.

Voici ce que vous pourrez fabriquer : une carte de vœux (soit merci, bonne fête, ou félicitations), un signet pour un livre (qui pourra être plastifié sur place si le temps le permet), une étiquette-cadeau pour bouteille de vin.

Diane fournira tout le matériel requis et vous pourrez repartir avec votre création. Voici ce que nous vous demandons d'apporter : une petite paire de ciseaux (au cas) et, bien sûr, votre goût de création.

Date : Mercredi 10 avril 2024

Heure : 13 h à 16 h 30

Coût : 10 $ par personne, payable sur place

Pour vous inscrire, veuillez contacter Diane Leblond au 418 838-0599 (résidence) ou 418 564-0138 (cellulaire). Faites vite, car il n'y a que 20 places disponibles.

Assemblée générale annuelle du Parc riverain de la Boyer

Le conseil d'administration du Parc riverain de la Boyer est heureux de vous convier **jeudi le 4 avril 2024 à 19h30** à la salle municipale du Conseil, 2815, avenue Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse.

L'occasion parfaite pour en savoir plus sur cette organisation bénévole qui œuvre depuis plus de 15 ans à la réhabilitation d'un site mal-aimé en un parc aux valeurs écologiques et éducatives.

En cas de mauvaise température, remise de la rencontre au jeudi 18 avril 2024.

Crédit photo Émilie Labrecque

Tournoi novice

Par Cynthia Prévost

Au moment d'écrire ces quelques lignes, la 37e édition du Tournoi Interrégional M9 Desjardins de Saint-Charles vient de se terminer. Il faut féliciter le comité organisateur, l'équipe de bénévoles, les commanditaires, les arbitres, les entraîneurs, les joueurs et les spectateurs pour cette belle édition. Au total, quarante équipes ont donné un bon spectacle dans les catégories de Novice 1, 2, 3 et 4 durant les deux dernières semaines. Les visiteurs rencontrés ont mentionné leur reconnaissance pour l'importance accordée aux petits joueurs lors de leur entrée sur la glace durant les finales avec une présentation de chacun d'eux comme il est fait lors de matchs importants. Plusieurs équipes des Sénateurs se sont affrontées durant les finales du tournoi lors de matchs enlevants. Voici quelques souvenirs photos de ces belles parties.

La première photo combine les équipes des Sénateurs 1.1 et 1.2 lors de leur affrontement pour la 3e place.

La deuxième photo combine les équipes des Sénateurs 2.1 et 2.2 lors de leur partie de la finale.

Crédit photo Cathy Lapierre

1. Novice 1.1 et 1.2
2. Novice 2.1 et 2.2

Calendrier 2024

Mars

6	Séance du conseil
8	Journée internationale du droit des femmes
10	Début de l'heure avancée
16	Fête de la Saint-Patrick avec Great Irish Gathering **Maison de la Culture de Bellechasse**
17	Tombée des textes
21	Tombée des publicités
	Bleu Jeans Bleu **Maison de la Culture de Bellechasse**
28	Sortie du journal

13 et 27 mars
Cueillette des matières recyclables

RICANEUX
ricaneux.com
5540, rang Sud-Est
Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec, G0R 2T0
418 887-3789 • info@ricaneux.com

Pour toutes les femmes
Le Centre-Femmes vous accueille
• Écoute individuelle
• Animation de groupe
• Activités diverses
• Jardin Collectif (Ste-Claire)
• Réflexion/action pour améliorer la condition de vie des femmes
• Soutien et référence
• Information et confidentialité
centre-femmes de bellechasse 418-883-3633 cfemmesbellechasse@telus.net

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook
893, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

Excavation St-Charles Inc.
Travaux en tout genre
Déneigement
Émile Lachance, propriétaire
6, rue Martin, Saint-Charles - Tél.: 418 887-3171

ROY & ROULEAU INC.
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE
Cédric Lachance, Président
France Lachance, Vice-présidente
NOS BUREAUX
SAINTE-DAMIEN
418 789-2143
SAINTE-CLAIRE
418 883-3715
ARMAGH
418 466-2073

L'atelier de la Mécanique enr.
Réparation
Antirouille • Automobile • Moto • Motoneige • Petits moteurs
René Labrie prop. Tél. 418 887-3026
2772, ave Royale, St Charles, Bell. G0R2T0

ROY MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : 418 887-3653 • Fax : 418 887-5074 • Sans frais : 1 866 887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGA TORO White OUTDOOR Husqvarna

SERVICES FINANCIERS GILLES ASSELIN INC.
CABINET EN ASSURANCE DE PERSONNES
• Assurance : vie - invalidité - maladies graves
• Placements : reer - celi - reee
GILLES ASSELIN
Conseiller en sécurité financière
1190-B Rue de Courchevel
Suite 105 - Lévis (QC) G6W 0M6
SFL Gestion de patrimoine Partenaire de Desjardins
Cellulaire: 418 563-5325
Télécopieur: 418 837-8200
Courriel: gilles.asselin@sfl.ca

TOITURES AUBÉ INC.
Licence RBQ : 8250-4473-37
MEMBRANE ÉLASTOMÈRE | ÉTANCHÉITÉ DE FONDATION
650, rue des Calfats, #2 - Centre Industriel, Lévis (Québec) G6Y 9E6
Tél. : 418 833-9187 | Téléc. : 418 833-5382 | info@toituresaube.com

Coiffure Maryse Bélanger
Heures d'ouvertures
Mardi: 7h30 à 13 h Mercredi: 7h30 à 21 h
Jeudi: 7h30 à 13 h Vendredi: 7h30 à 18 h
Samedi: 7h à 13h
9, ave Saint-Georges, Saint-Charles 418 887-6609

Massothérapie - Réflexologie
Sauna
Douleurs musculaires
Massage pierre chaude,
Suédois, drainage lymphatique
Membre AMQ Membre ANRQ
Line Talbot
418 887-3524

LAURENCE Esthétique ROBICHAUD
Tél. : 581 578 - 6035
2604 A, avenue Royale
Saint-Charles de Bellechasse
G0R 2T0

S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com
Résidentiel
Commercial
Institutionnel
Pétrolier
Agricole
Corporation des maîtres électriciens du Québec
R.B.Q. : 5782-9261-01
Une approche de qualité, personnalisée et rapide

LÀ PRÈS DE VOUS
Saint-Gervais 1 800 463-1911
PROMUTUEL ASSURANCE
promutuelassurance.ca

Spécialiste en transport d'équipement lourd
Local et longue distance
UN SERVICE PROFESSIONNEL rapide et efficace !
Personnel expérimenté
Prix compétitifs
Richard Turgeon
8 Avenue Lapierre
St-Charles-de-Bellechasse
Québec G0R 2T0
Tél. 418 887-3407 Cell. 418 882-7980

PAVAGE ST-HENRI
418 882-6023
9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri Lévis G0R 3E0
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM
R.B.Q. 8320-8512-49
Spécialité: Stationnement commercial et résidentiel
Pavé uni • Bordure ciment coulé
ESTIMATION GRATUITE
Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352
François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net

PLOMBERIE PHILIPPE GAGNON inc.
R.B.Q. : 8001-6867-10
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
VENTE • INSTALLATION • SERVICE
Plomberie • Pompes à eau
Chauffage • Chauffage radiant
Sylvain Gagnon
418 887-3489
plomberiephilippegagnoninc@videotron.ca
158, ave Boyer, St-Charles QC G0R 2T0
CMMTQ

UNE VRAIE BONNE JOB*

*avec un vrai bon salaire

Salaire à l'entrée débutant à 18 $ pour les journaliers et à partir de 27 $ de l'heure pour les électromécaniciens.

NOS POSTES DISPONIBLES

- Stagière en analyses financières
- Technicien en recherche et développement
- Cariste (7h30 à 16h30)
- Cariste (12h00 à 8h00)

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour postuler ? C'est simple ! Vous n'avez qu'à nous envoyer cette annonce complétée en photo par texto ou par courriel.

PAR TEXTO
418 809-0967

PAR COURRIEL
recrutement@dubreton.com

Nom : _____

Courriel : _____

No. Téléphone : _____

Emploi pour lequel vous désirez postuler : _____

Vous pouvez postuler directement sur notre site web ou venez nous voir en personne. Au plaisir de faire votre connaissance !

EN LIGNE
www.dubreton.com

EN PERSONNE
251 av. Boyer, Saint-Charles-de-Bellechasse, QC G0R 2T0

duBreton

CLINIQUE DENTAIRE de Saint-Charles

Tél. 418 887-3260

Heures d'ouverture

Lundi :	8 h 30 à 17 h
Mardi :	8 h 30 à 17 h
Mercredi :	8 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :	occasionellement

Fermé de midi à 13 heures
Samedi dimanche : Fermé

Dre Claudy Blanchette-Munger
Dre Mélanie Savoie
Dre Gabrielle Gagné

Une équipe à votre service

Soutient le journal communautaire Au Fil de La Boyer

2604-D Avenue Royale c.p. 696 Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec G0R 2T0

Renouveler vos ordonnances, C'EST SIMPLE COMME 1, 2 OU 3 !

Choisissez l'une des trois méthodes suivantes, et récupérez vos médicaments au comptoir :

AVEC LE SITE WEB

- Demandez à un membre de l'équipe du laboratoire d'activer votre dossier en ligne.
- Complétez votre inscription sur groupeproxim.ca dans la section **Mon dossier en ligne**.
- Effectuez vos demandes de renouvellement d'ordonnances.

1

OU

AVEC L'APPLICATION MOBILE

- Téléchargez l'**application Proxim** sur votre téléphone intelligent ou votre tablette.
- Créez un compte.
- Sélectionnez votre pharmacie dans la section **Ma pharmacie** et remplissez votre demande de renouvellement.

2

OU

AVEC MON PLAN RENOUVELLEMENT*

- Synchronisez et automatisez le renouvellement de vos ordonnances grâce à **Mon plan renouvellement**.

3

Des questions ? Renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire ! Services offerts par vos pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim.

Pharmacie Marie-Eve Blais, Marie-Eve Genois et Manon Ruel inc.
2604B, Ave Royale, St-Charles • 418-887-3133
Livraison gratuite • Ouvert 7 jours et 5 soirs

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Pharmaciennes-propriétaires affiliées à Proxim